

# Cu gré des destinations de Taussat à Bisca

13-15  
ans

## CONTACT ORGANISATEUR

Ufoval 74  
3 avenue de la plaine - BP 340  
74 008 Annecy  
Tél: 04.50.52.30.00  
ufoval@fol74.org

**En savoir plus :** [www.fol74.org](http://www.fol74.org)

### Les indispensables :

- Fiche de renseignements médicaux, complétée et signée + médicaments et ordonnance.
- Test d'aisance aquatique

## Taussat

### Cu gré des destinations, de Taussat à Bisca

#### Centre de vacances Castel Landou Réf. 074002001

Envie de nouveauté, d'apprentissage à l'itinérance, soif de sport et de diversité? Voici le séjour idéal pour les jeunes qui ont cette envie sportive de se surpasser! Rendez-vous à Castel Landou pour un départ à vélo dès le premier jour vers le camping des Pastourelles à Claouey pour 4 jours et 3 nuits. A chaque étape, on installe le campement et on s'occupe de l'intendance (choix des menus dans le respect de l'équilibre alimentaire, courses, gestion du budget, respect des règles d'hygiène...), rien de tel pour être acteur à 100 % de son séjour!

Au programme, lors de ces 3 jours, une séance d'accrobranche et une séance de footgolf, discipline qui réunit ces deux sports de précision.

Ensuite, changement de camp en direction de la Dune du Pilat, en passant par le Transbassin pour 5 jours et 4 nuits, pour une séance de stand up paddle et une journée à Aqualand.

Et pour finir, direction Biscarosse pour 5 jours et 4 nuits pour s'initier au surf durant 3 séances, avant de revenir à Taussat. On bouge, on s'implique, pour se construire de super vacances !

#### Les étapes :

- Le camping « Les Pastourelles » à Claouey est situé au cœur d'une pinède de 13 hectares et possède un accès direct à la plage de Claouey.
- Le « Camping de la Dune » à Pyla-sur-mer alias le « Camping des flots bleus » se situe au pied de la dune du Pilat et dispose d'une piscine chauffée.
- Camping municipal de Biscarosse, situé à 800m de l'océan, les jeunes se rendent à vélo au surf.

**Déplacements :** Tous les déplacements se font à vélo. Un véhicule d'intendance transporte le matériel (tentes, duvets...).

➤ **1ère étape :**

Départ en vélo du centre direction camping «Les Pastourelles» à Claouey (25 km) pour 4 jours / 3 nuits.

**Accrobranche (1 séance):** Une sortie accrobranche au parc de loisirs du Four. Des parcours de différentes difficultés permettent aux jeunes de grimper et de se déplacer d'arbre en arbre. De nombreux défis sont à relever : saut de Tarzan géant, ponts de singe, tyroliennes, filets à grimper...

**Footgolf (1 séance):** Le footgolf est un sport de précision se jouant en plein air et qui consiste à envoyer, avec des frappes du pied, un ballon de football dans un trou, avec le moins de frappes possibles, d'après des règles proches du golf.

➤ **2ème étape:**

Direction la Dune du Pilat toujours à vélo (30 km), en passant par le Transbassin, que les jeunes prendront au départ du Cap Ferret à la jetée de Bélisaire pour une arrivée à Arcachon. Poursuite à vélo jusqu'au Camping de la Dune à Pyla-sur-mer : 5 jours / 4 nuits.

**Ascension de la Dune du Pilat:** Une journée à la Dune du Pilat est au programme. Qui n'a jamais rêvé de gravir la plus haute dune d'Europe (106 m) ? Au sommet, vue sur la côte océane, les passes d'entrée du Bassin d'Arcachon, la forêt landaise, le Banc d'Arguin et même la chaîne des Pyrénées par ciel très clair. Les enfants s'y rendent en car. Une fois sur place, ils pique-niquent dans la forêt landaise avant de gravir la dune. Des jeux et des baignades à la plage de la Corniche sont au programme de cette journée.

**Stand up paddle\*:** Les jeunes découvrent de nouvelles sensations de glisse en pratiquant une séance de stand up paddle. Debout sur l'eau et propulsé à la pagaie, le stand up paddle est une activité physique ludique à la portée de tous. C'est l'occasion de découvrir un environnement sauvage exceptionnel aux abords du parc ornithologique du Teich avec l'observation des oiseaux du Bassin d'Arcachon (aigrettes, gazettes, hérons cendrés, foulques, sternes...).

**\*Test d'aisance aquatique obligatoire**

**Aqualand :** Une journée à Aqualand, le plus grand parc aquatique de la Côte Atlantique situé à Gujan-Mestras. Il offre des attractions uniques déclinant l'eau sous toutes ses formes dans un parc arboré de 6 hectares. Les attractions sont classées en 3 niveaux : Vert (accessible à tous, c'est simple), Rouge (averti, ça glisse fort) et Noir (chevronné, ça booste). Au programme : toboggans, tourbillons géants, piscines à vagues...

➤ **3ème étape :**

Direction Biscarosse 5 jours/ 4 nuits à vélo pour le camping municipal (25 km).

**Surf (3 séances)\*:** L'activité se déroule à la plage de Biscarosse. En fonction de la météo, du vent et des horaires de surf, les jeunes peuvent s'y rendre à vélo. L'activité est encadrée par les moniteurs diplômés d'Etat du Surf. L'enseignement s'articule autour d'une sensibilisation aux particularités du littoral, de la protection de l'environnement et au respect des valeurs du surf. Au début de chaque séance, les jeunes s'équipent de combinaisons (fournies par le club), une planche leur est attribuée (utilisation de planches adaptées au niveau des élèves) et ils rejoignent la plage. Lors de la première séance, le moniteur leur explique les règles de sécurité et les techniques d'approche du surf (formation de vagues, le vent, les courants, positionnement sur la planche...).

**\*Test d'aisance aquatique obligatoire**

**Baignades à la piscine, dans les campings et à l'océan:** Les baignades s'effectuent toujours sous la surveillance d'une personne qualifiée (surveillant de baignade, BNSSA...). Un animateur pour 8 jeunes. Les baignades à l'océan se font à la plage surveillée où se trouve un poste de sécurité de Maîtres-Nageurs-Sauveteurs (MNS). L'organisation des baignades se fait avec les MNS, et il est possible de ne pas avoir l'autorisation de se baigner avec un groupe d'enfants (trop de vent, hauteur de vagues trop importante, trop de monde...). Les enfants se baignent également dans le Bassin à marée haute.

**Activités traditionnelles de colo :**

- Grands jeux (prise du drapeau, sagamore, thèque sur la plage, jeux sportifs...)
- Activités manuelles (préparation de décors pour les spectacles...)
- Journées à thème (chasse aux trésors, pirates, course de caisses à savon, olympiades...)
- Veillées (spectacle organisé par les jeunes, jeux de rôles, loup garou, défifoo, balade au coucher de soleil, soirée barbecue-chamallow, fureur, boum...)

*A noter ! Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant...*



## Vie Quotidienne

1 animateur pour 8 jeunes en moyenne encadre les différentes activités. L'équipe de direction se compose d'une directrice, d'un adjoint par tranche d'âge et d'une assistante sanitaire.

Les animateurs, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage.

L'alimentation: Les repas, préparés par les jeunes dans les campings, sont équilibrés, variés et pris à des heures régulières. Le partage du repas est un moment convivial, d'écoute et d'échange entre les personnes. C'est un temps éducatif durant lequel les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout, mange suffisamment et participe activement à la mise des tables, au débarrassage, au nettoyage... Les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective.

Linge: Le linge est lavé par les jeunes dans les campings. N'oubliez pas de prévoir un tube de lessive liquide. Nous vous conseillons de fournir des vêtements solides, se lavant facilement, ne déteignant pas. Les vêtements neufs, de marque ou de valeur ne sont pas conseillés. Il est fortement conseillé de restreindre le poids des affaires personnelles.

**ATTENTION !** Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

## Santé

Veillez remplir avec attention et sans omission la fiche de renseignements médicaux que vous recevrez avec la confirmation d'inscription en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes spécifiques. Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours.

Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments que vous donnez au responsable à l'arrivée au centre.

Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité). Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant.

*Pour retrouver toutes les informations relatives au COVID-19, vous pouvez consulter le Protocole Sanitaire relatif aux Accueils Collectifs de Mineurs sur notre site internet : <http://www.fol74.org/infos-pratiques>*

## Relations Parents/Enfants

Courrier: Nous incitons les jeunes à vous envoyer une lettre après leur arrivée. Ils sont bien sûr libres d'écrire autant de fois qu'ils le souhaitent. N'oubliez pas de glisser dans la valise des enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre.

E-mail: Vous avez aussi la possibilité d'écrire par mail à votre enfant à l'adresse suivante : [ufoval.74.taussat@wanadoo.fr](mailto:ufoval.74.taussat@wanadoo.fr)

Internet: Des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et parfois même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site [www.fol74.org/blogs-de-nos-sejours](http://www.fol74.org/blogs-de-nos-sejours). L'identifiant et le mot de passe vous seront communiqués sur la convocation de départ.

## Argent de poche

Une somme de 15€ est suffisante. Vous la remettrez à un animateur responsable au moment du départ en utilisant l'enveloppe « argent de poche ».

## Objets de valeur

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (lecteur mp3, bijoux, téléphone mobile, etc...). Toute disparition d'objet personnel devra être signalée à la directrice dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. Attention les vols, dégradations ou perte de téléphone portable ne sont pas couverts par notre Association.



## Assurance

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu'elle organise.

Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d'accident ou de maladie ne pouvant être traité sur place, certains biens si le sinistre est accidentel (par exemple vol caractérisé). Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l'autorité parentale, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident et responsabilité civile.

## Transports

Au départ de la région Auvergne Rhône Alpes, les voyages sont organisés de nuit en autocar de grand tourisme (en train de jour si l'effectif est faible).

Au départ des autres régions, les voyages sont organisés en train jusqu'à la gare de Factice Biganos ou Bordeaux. Transfert en car de la gare au centre. Le voyage s'effectue de jour.

Une convocation regroupant toutes les informations vous sera transmise 10 jours avant le départ.

## A remettre le jour du départ

### MEMO

- Fiche de renseignements médicaux complétée et signée + photocopie carte vitale
- Médicaments + ordonnance médicale (le cas échéant)
- L'enveloppe contenant l'argent de poche, sur laquelle vous aurez écrit le nom et le prénom de votre enfant ainsi que la somme contenue dans l'enveloppe.
- Test d'aisance aquatique
- La fiche trousseau.
- Tout autre document que vous jugerez utile de remettre à l'équipe de direction du séjour

**Bon séjour avec UFOVAL 74 / Vacances Pour Tous!**



Nom et Prénom de l'enfant : .....

Chaque pièce du trousseau doit être marquée aux nom et prénom du jeune, à l'aide de bandes tissées et cousues.	<b>CONSEIL LE</b>	<b>DANS LA VALISE</b>	<b>SUR SOI</b>	Inventaire de l'animateur	
				ARRIVEE	DEPART
VALISE ou SAC DE VOYAGE	1				
CHAPEAU, CASQUETTE ou BOB	1				
TEE –SHIRT, POLO	8				
PULL ou SWEET dont <b>1 chaud</b>	4				
COUPE VENT / IMPERMEABLE	1				
SHORT, BERMUDA ou PANTACOURT	5				
PANTALON	3				
ROBE ou JUPE	Facultatif				
SLIPS, CULOTTES ou CALECONS	8				
PAIRES DE CHAUSSETTES	4 à 7				
PYJAMA	2				
MAILLOT DE BAIN (pas de short)	2				
SERVIETTE DE PLAGE	2				
PETIT SAC A DOS pour la plage et balade	1				
SANDALETTES pour marcher (pas de tongs)	1				
NU-PIEDS	1				
BASKETS	1				
SERVIETTE DE TABLE	2				
SERVIETTE DE TOILETTE	2				
GANT DE TOILETTE	3				
TROUSSE DE TOILETTE : gel douche ou savon avec étui, shampoing, peigne ou brosse, brosse à dent, dentifrice, crème solaire, mouchoirs en papier					
NECESSAIRE COURRIER : bloc, enveloppes, timbres, stylo					
AUTRES					



**SEJOUR :**

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT :

.....

Date du séjour : Du ..... Au .....

**A REMPLIR PAR LE MAITRE NAGEUR**

Attestation de réussite au test d'aisance aquatique préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques (canoë-kayak et disciplines associées, descente de canyon, ski nautique, nage en eau vive, surf, glisse aérotractée nautique, voile) en Accueils Collectifs de Mineurs.

Suivant l'arrêté du 25 avril 2012 fixant les modalités d'encadrement et les conditions d'organisation et de pratiques de certaines activités physiques en ACM.

L'attestation peut être délivrée par une personne titulaire des diplômes suivants : Brevet National de Sécurité Aquatique (BNSSA), Diplôme d'Etat de maître nageur sauveteur (DE de MNS), Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation (BEESAN), Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de Sport des activités aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN), ou tout autre BEES ou BPJEPS des spécialités nautiques considérées.

Ce document atteste l'aptitude du mineur à : effectuer un saut dans l'eau, réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes, réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes, nager sur le ventre sur 20 mètres, franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant. Le parcours peut être effectué avec une brassière de sécurité.

Je soussigné(e)

.....  
.....

Titulaire du diplôme :

.....  
.....

Date de délivrance du diplôme : .....

Certifie que l'enfant

.....  
.....

Né(e) le ..... / ..... / .....

A passé avec succès les épreuves demandées.

Fait à ..... le.....

Cachet et signature :

